

CENT JOURS POUR LA CULTURE

Les GRECs

22/05/2012

A la tête d'une administration dans laquelle la politique tient une place éminente, la nouvelle ministre de la Culture et de la Communication aura dès son arrivée des arbitrages cruciaux à rendre et devra remobiliser un ministère en crise.

Télécharger la synthèse :

Les cent jours à venir vont déterminer la politique du ministère de la Culture et de la Communication du nouveau gouvernement. Les Groupes d'études et de recherches sur la culture (GRECs) décrivent les enjeux de cette période pour la nouvelle ministre. La culture est un symbole important pour la France et un grand atout, il faut donc transformer et « remobiliser un ministère en crise ».

Autour des attributions du ministère, qui seront fixées par un décret, quatre défis se présentent. Tout d'abord, la mobilisation et la coordination d'autres institutions que l'école sont essentielles afin d'assurer une meilleure éducation artistique et culturelle. Pour cela, la création d'un conseil interministériel est nécessaire.

La préservation d'un lien fort entre la culture, la communication et les industries culturelles représente un moyen primordial pour la démocratisation de la culture. En même temps, ces secteurs peuvent s'enrichir mutuellement.

Aujourd'hui, la compétence sur la politique du cadre de vie étant partagée entre le ministère de la Culture et celui de l'Ecologie, le travail des deux ministères est rendu compliqué par ce découpage. Un regroupement des compétences sous un seul ministère serait plus pertinent pour l'Etat. De même, le rayonnement culturel français à l'international nécessite une meilleure articulation des compétences entre le ministère de la Culture et de la Communication et celui des Affaires étrangères.

Le dialogue entre le ministère et ses partenaires étant indispensable, la ministre doit l'organiser et en définir une stratégie politique.

Concernant les collectivités territoriales, les derniers ministres ont réussi à réactiver le conseil des collectivités territoriales sans pour autant en faire un vrai instrument de dialogue et de concertation. Dans le cadre de la décentralisation, cette instance nécessite d'être développée. Le ministère devra aussi s'appuyer sur le dialogue mené par les Directions régionales des affaires culturelles pour définir les bases d'une nouvelle donne territoriale de la culture.

Les professionnels du domaine culturel ont des attentes considérables, et très variées selon les secteurs. Pour le dialogue avec les professionnels du spectacle vivant et des arts plastiques, un texte législatif est attendu et pourrait s'accompagner d'une loi de programmation.

Enfin, à l'égard de l'Europe, le ministère doit mettre rapidement en place une stratégie de négociation pour parvenir à protéger certaines positions françaises.

L'élaboration du budget impose également une équation difficile : il faut trouver un équilibre pour rétablir la soutenabilité en emplois et en crédits, financer les rénovations de monuments et de l'équipement culturel et garantir en même temps l'engagement culturel global du gouvernement envers ses partenaires.

Trois priorités politiques vont marquer les cent premiers jours de ce quinquennat. La première concerne le numérique. Il faut saisir les possibilités que celui-ci représente tout en préservant les sources de rémunération des créateurs. De même, les intermittents du spectacle ont besoin d'une indemnisation adaptée aux spécificités que représente le travail dans leurs secteurs. Enfin, il est nécessaire de travailler sur la qualité architecturale des bâtiments, les entrées de ville et les paysages pour renforcer le lien entre la culture et le développement durable.

La ministre de la Culture et de la Communication et son ministère doivent prendre en main ces enjeux du XXI^{ème} siècle avec responsabilité et énergie.